

ASSAINISSEMENT

AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SANTÉ

**ACTU****P. 4 / CESFO**

Du nouveau dans les préinscriptions en ligne

P. 5 / FÊTE DE L'INTERNET DU 19 AU 24 MARS

Des e-services pour tous

"ATTITUDE"

La CAPS lance son portail de covoiturage. Lancez-vous !

AGORA**P. 8 / • L'invitée du mois : Myriam Rak**
Mimistinguette superstar !**P. 9 / • Conseils de quartiers**
Les nouveaux membres des bureaux**P. 10 / • Association**
Malnutrition au Niger / Solidarité avec
Dogondoutchi**LE DOSSIER****P. 11 / ASSAINISSEMENT :
OBJECTIF CONFORMITÉ !****DIAPORAMA****P. 14 /** Retour sur la dictée d'Orsay, vos
messages de la Saint-Valentin, ...**INFOS MUNICIPALES****P. 16 /** Opinions**P. 17 /** CarnetCarnaval au Lycée Blaise
Pascal, mardi 14 février.
Merci à Méлина Panos,
pour la photo.**MENUS DU MOIS / INFORMATIONS PRATIQUES****P. 18 /** Contacts utiles - encombrants
consultations gratuites**TRAVAUX****P. 19 /** Agir pour demain !La remise en état des jeux du lac du mail est
terminée. L'espace a été réouvert.

Imprimé sur papier certifié PEFC

Service public de l'enfance : l'usager au cœur du dispositif

L'amélioration du service public passe parfois par la simplification des procédures administratives.

Dans cette optique, j'ai décidé de regrouper le service scolaire et celui de la petite enfance afin de renforcer les synergies pour l'accompagnement des familles et de leurs enfants, de leur naissance à leur entrée en 6^e.

« Cette approche vise à gagner en simplicité et en efficacité pour répondre aux demandes des familles orcéennes ».

Elle nécessite de modifier en partie l'organisation interne de la mairie et certaines procédures, c'est ce chemin que nous avons choisi et que nous devons continuer d'emprunter. Il ouvre de nombreuses perspectives comme la mise en place d'un guichet unique d'accueil dans le hall de l'Hôtel de ville, et la présence des personnels de la direction de l'enfance les samedis matins, dont je salue l'investissement pour la réussite de ce projet.

Cette nouvelle organisation vient compléter la mise en place et la montée en puissance progressive du portail famille. Celui-ci représente un véritable

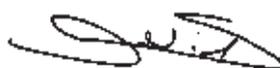


David Ros
Maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
avec les écoliers de la
Dictée d'Orsay.

outil de modernisation de l'administration par la dématérialisation. Ainsi, depuis 2008 chacun peut profiter du simulateur sur Internet pour le calcul en ligne de son quotient familial. La facturation électronique en ligne est, quant à elle, possible depuis janvier 2010. Le compte en ligne pour les familles avec consultation de la facturation et un dossier personnalisé est quant à lui en place depuis la rentrée 2011.

Là aussi, les perspectives sont multiples, citons par exemple la possibilité à terme de s'inscrire aux différentes activités directement en ligne.

S'il nous faut développer tous les outils nécessaires pour faciliter la vie de chacun, il ne faut pas non plus oublier que les rencontres directes, l'échange, sont au cœur de notre ville. L'utilisation des outils numériques doit améliorer le quotidien sans pour autant déshumaniser les relations. Nous continuerons ainsi à vous proposer des moments de convivialité et de partage, si fédérateurs par ailleurs.

Bien fidèlement,




CESFO : préinscriptions en ligne

Nouvelles modalités

Les jeunes orcéens âgés de 6 à 12 ans peuvent être accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires au CESFO (Comité d'Entraide Sociale de la Faculté d'Orsay). Grâce à la signature d'une convention entre la mairie et la Faculté, les Orcéens ont ainsi la chance de bénéficier d'un service d'accueil d'une qualité exceptionnelle au sein de la Faculté.

Le 8 février dernier, le conseil municipal a voté la reconduction de cette convention qui arrivait à terme fin 2011. Les tarifs sont les mêmes que pour les centres de loisirs municipaux et sont donc calculés en fonction du quotient familial.

Important ! Depuis le 2 janvier 2012, un nouveau système de préinscriptions plus souple a été mis en place grâce à la mise en ligne du site <http://hebergement.u-psud.fr/cle>. Chaque famille a accès à son dossier et peut à tout moment consulter ses préinscriptions, le nombre de présences, les paiements, le solde du compte... Les familles peuvent également modifier et annuler les préinscriptions faites jusqu'à 5 jours avant la venue de l'enfant.

La préinscription est nécessaire et doit être faite le mois précédant la venue de l'enfant. Les familles sont invitées à effectuer cette démarche chaque mois.

L'inscription des enfants sans préinscription est possible mais reste subordonnée au nombre de places disponibles. Elle doit



cependant se faire auprès du secrétariat du CESFO, au plus tard, la veille de l'accueil de l'enfant.

■ **VOTRE CONTACT AU CESFO : MARYSE PÔNE**
01 69 15 55 33
enfance-cesfo.asso@u-psud.fr

Essonne, terre de rugby

La mairie a fait voter une motion de soutien !

La Fédération Française de Rugby a lancé le 15 avril dernier un appel à candidature pour la réalisation de son futur grand stade, enceinte multifonctions : un nouveau pôle d'animations sportives, culturelles et festives. Cet équipement de 82 000 places devrait voir le jour en 2017 et avoir un impact positif sur l'ensemble du département. La FFR souhaite que ce stade s'impose comme un équipement de proximité au rayonnement international. Il pourra être utilisé par

les collectivités locales et associations présentes sur le territoire pour y organiser leurs événements.

Lors de la séance du 8 février dernier, le conseil municipal d'Orsay a adopté une motion en faveur du projet d'implantation de grand stade de rugby à Ris-Orangis.

■ **Consultez la motion sur**
www.mairie-orsay.fr/decouvrir/sport

Vie EcOnomique locale

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

• **FLO & KO**

Onglerie, maquillage permanent, extension de cils, pose de faux cils.
69 rue de Paris - 09 81 60 41 23
Sur rendez-vous

• **AGENCE LAFORET**

Agence immobilière - Spécialiste sur Orsay et la vallée de Chevreuse - Vente et location
19 rue de Paris - 01 69 28 08 20
Ouvert du mardi au samedi :
9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

JOURNÉE DE L'EAU À LA PISCINE MUNICIPALE

ÇA COULE DE SOURCE !

Élément de vie, source de bien-être, «l'eau dans tous ses états» est mise à l'honneur en mars dans notre ville. Ensemble, les médiathèques et la mairie vous proposent des manifestations ludiques, à la fois culturelles, éducatives et sportives.

«L'eau dans tous ses états» c'est le thème du concours d'arts plastiques initié par le réseau des médiathèques en janvier dernier. Tous les Orcéens ont jusqu'au 28 mars pour déposer leurs œuvres (dessins, peintures, modelages, mobiles, applications, etc) à la médiathèque du Guichet, qui organisera la remise des prix le samedi 31 mars.

Toutes les créations issues du concours seront exposées dans le hall de la piscine municipale, dimanche 1^{er} avril de 8 h 30 à 18 h. Une exposition libre d'accès et ouverte à tous !

BON À SAVOIR

La piscine entrera dans sa période «estivale» avec l'ouverture du bassin extérieur samedi 28 avril. Le tarif été sera alors en vigueur.



La piscine municipale a vocation à devenir un espace événementiel autant que sportif et ludique (ici, lors des festivités de Noël).

Et le programme ne s'arrête pas là ! À partir de 11 h, les plus jeunes, entre deux plongeurs, pourront s'abreuver d'histoires sur le thème de l'eau, lues par une conteuse des médiathèques d'Orsay. Un espace dédié à l'étage sera spécialement aménagé pour le confort des jeunes auditeurs.

À 15 h, la piscine prendra des airs de Caraïbes avec une eau turquoise. Durant deux heures, petits et grands profiteront des animations et installations récréatives mises en place par

les maîtres nageurs : structures flottantes, jeux et parcours aquatiques, défis sportifs... Vous avez aimé l'eau rose en décembre ? Vous allez adorer l'eau bleue !

Alors, tous à l'eau et qui sait, peut-être trouverez-vous des poissons d'avril dans les bassins ?

■ DIMANCHE 1^{ER} AVRIL
DE 8 H 30 À 17 H
01 69 28 75 83

La Nuit de l'Eau Aidons ceux qui n'ont pas accès à l'eau !

Le Club Athlétique d'Orsay, le Club Paris-Sud Université et la municipalité organisent pour la 3^e année consécutive la Nuit de l'Eau. Ce grand événement caritatif a pour objectif de rappeler, autour d'animations festives, éducatives et solidaires, l'importance de préserver les ressources en eau. Ressource clé pour la survie et le bien-être des populations du monde entier.

Samedi 31 mars de 18 h 15 à minuit, la piscine d'Orsay ouvrira ses portes pour proposer à tous les publics et ce dès 3 ans, un

programme alléchant ! Parcours pirates pour les enfants, passage de brevet et attestation, kayak et esquimautage, aquaform, natation synchronisée, initiation à la plongée, kayak polo, rugby polo, water polo... Le tout en présence des enseignants du CAO Natation. Après tout ce sport, les plus affamés pourront déguster crêpes et hot dog à la buvette installée spécialement pour l'occasion.

Tous les fonds récoltés seront reversés à l'Unicef et serviront à venir en aide aux enfants du monde entier, en facilitant l'accès à l'eau pota-

ble (mise en place d'installations sanitaires, d'accès à l'eau dans les écoles, etc).

1 800 euros ont été récoltés l'année dernière, nous devons faire mieux en 2012 !

Venez nombreux et en famille, en participant à cette Nuit de l'Eau, vous contribuerez ainsi à l'approvisionnement en eau dans le monde.

■ www.lanuitdeleau.com
CONTACT : 01 64 46 17 32
caonatation@free.fr

Fête de l'Internet du 19 au 24 mars

Avec le printemps arrive l'innovation ! Inspirée de la Fête de la Musique, ici ce sont les ordinateurs qui descendent dans la rue, avec un seul leitmotiv : à quoi ça sert ?! Comment ça marche ?!

Depuis 1998, la France fête l'Internet et à Orsay, le service jeunesse perpétue cette tradition, portée par des animateurs toujours aussi motivés. Une semaine d'expositions, d'ateliers et d'animations pour tous les publics et toutes les envies sur le thème «des services pour tous pour mieux vivre ensemble».

- Exposition «T'es où ?» du 19 au 24 mars de 13 h à 18 h

Quelle place les technologies de l'information, de la communication et des loisirs numériques occupent-elles dans notre vie quotidienne ? Qu'en faisons-nous ? Quelle influence ont-elles sur notre pensée, nos façons d'être, nos relations ? En particulier entre générations ?

- Atelier e-administration, le 22 mars de 18 h à 20 h

Quelles sont les démarches administratives que l'on peut faire en ligne ?

Atelier ouvert à tous.

- Atelier logiciel libre, le 23 mars de 18 h à 20 h

Découverte et installation des logiciels libres

Atelier ouvert à tous.

- Soirée jeux en réseau, le 24 mars de 19 h à 22 h

Atelier public jeune (avec accord parental).

■ Renseignements :
Service jeunesse
Espace Public Numérique
01 60 92 58 85

Elections 2012

Procuration : mode d'emploi

En 2012, les citoyens seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles qui auront lieu les 22 avril et 6 mai prochains, mais aussi pour les élections législatives les 10 et 17 juin. Or cette année, le 1er tour des présidentielles a lieu durant les vacances de printemps. En cas d'absence ou d'impossibilité pour se déplacer, vous pouvez voter par procuration.

Mode d'emploi...

Le public concerné doit s'adresser au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Il est nécessaire de se munir de sa pièce d'identité, de sa carte d'électeur et des coordonnées personnelles du mandataire.

Attention ! Le mandataire doit impérativement être électeur à Orsay et ne peut être

dépositaire que d'une seule et unique procuration (deux si l'une d'elles est établie à l'étranger).

Le jour des élections, le public votant par procuration devra communiquer à la personne mandatée, le numéro et l'adresse de son bureau de vote ainsi que son numéro d'électeur. Le mandataire devra se présenter dans ce même bureau de vote.

12 bureaux de vote seront ouverts sur la commune. Retrouvez la liste complète sur www.mairie-orsay.fr

Les procurations doivent parvenir au service «Elections» de la mairie au plus tard le vendredi qui précède le 1^{er} tour du scrutin.

■ Contact : 01 60 92 80 50
elections@mairie-orsay.fr



vite dit bien dit

Foire à tout de Mondétour Inscrivez-vous !

Les bulletins sont à retirer à l'accueil de l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et sur www.mairie-orsay.fr. Inscriptions closes le 5 mars et dans la limite des places disponibles.
Contact : 01 60 92 80 22
fetes@mairie-orsay.fr

Opération Sac Ados 2012 Le bon plan des jeunes

Le service jeunesse propose aux jeunes orcéens de participer à l'opération Sac Ados organisée par le Conseil général de l'Essonne. Une aide financière, un accompagnement pour la réalisation d'un projet de vacances autonomes.
Renseignements au 01 69 29 01 49
accueiljeunes@mairie-orsay.fr

Histoire locale

Parution de *Du village à la ville, Bures-sur-Yvette*

L'Atelier d'histoire locale de Bures-sur-Yvette propose à la vente un nouvel ouvrage consacré à l'histoire contemporaine de Bures-sur-Yvette.
Contact : 01 69 07 69 84

Réédition de l'ouvrage *Les carrières de pierre en Essonne* (tome 2) de François Roche. Renseignements auprès de l'office de tourisme : 01 69 28 59 72

Forum jobs d'été

Le 28 mars de 10 h à 20 h à la Bouvêche

Vous recherchez des conseils et des offres de job pour cet été ? Le forum des jobs d'été qui se tiendra le 28 mars est fait pour vous : offres d'emplois, entreprises présentes, soutien à la rédaction du CV... Bref un forum pour les 16 ans et plus, qui cherchent à acquérir une première expérience professionnelle dès cet été.

Service jeunesse : 01 60 92 58 85
ateliermultimedia@mairie-orsay.fr
www.mairie-orsay.fr

Journée Nationale de l'audition

Dépistages gratuits à l'hôpital d'Orsay et chez les audioprothésistes de la ville, jeudi 8 mars.





Réseau des médiathèques CAPS Un portail web pour le public

Depuis le 4 octobre 2011, vos bibliothécaires et tout le personnel du réseau des médiathèques de la CAPS utilisent un seul et même nouveau logiciel de gestion. Une harmonisation visant à offrir au public une visibilité exhaustive de la ressource documentaire des 14 sites du réseau intercommunal et permettant de localiser la disponibilité d'un titre recherché.

Désormais le public aura la possibilité d'effectuer ses recherches directement via internet sur www.scientipole.fr/decouvrir/reseau-des-mediatheques.html. De multiples fonctionnalités sont ainsi dorénavant rendues possibles et proposées : trouver un titre, localiser la médiathèque le proposant, visualiser l'ouvrage ou encore effectuer ou prolonger des réservations.

Dans notre ville, les médiathèques annexes de Mondétour et du Guichet, après deux semaines de fermeture automnales, bénéficient désormais du catalogue intégral de l'ensemble du réseau, informatisé et facilement consultable. Une modernisation et un partage des outils pour une amélioration indéniable du service apporté aux usagers !

Vers un réseau intercommunal de proximité

En mars 2012 le portail sera agrémenté de toute l'actualité du

réseau, d'un calendrier de ses événements et devrait intégrer au fur et à mesure de son développement, de nouveaux services en ligne.

À terme, le réseau des médiathèques de la CAPS espère pouvoir assurer une circulation des documents et un service d'emprunt indifféremment sur tout le territoire. Il sera alors possible de rendre dans les médiathèques d'Orsay des documents empruntés dans d'autres villes de la CAPS, et inversement.

Le réseau des médiathèques poursuit ainsi son développement en axant ses efforts sur la mutualisation et l'innovation dans l'offre de services.

■ Plus d'infos au 01 69 35 60 60
www.scientipole.fr

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.caps.covoiturage.fr

Covoiturage : une bonne conduite pour l'environnement

Le site www.caps.covoiturage.fr est en ligne depuis le 15 février 2012. MOBICAPS étoffe ainsi son offre de service en matière de déplacement en partenariat avec le n°1 du covoiturage en France : covoiturage.fr.

Avec ce nouveau service gratuit, la CAPS propose aux habitants, étudiants et salariés du territoire une alternative à l'utilisation de la voiture particulière et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Le covoiturage, c'est quoi ?

C'est l'utilisation d'une seule voiture par plusieurs personnes qui effectuent ensemble un même trajet. Le covoiturage se définit par le motif du trajet (aller au

travail, à l'école, faire ses achats, en vacances...), sa fréquence (quotidienne, occasionnellement), sa durée et sa distance. Le site Internet a pour objectif de mettre en relation des personnes effectuant des trajets équivalents de façon régulière ou occasionnelle et de partager ainsi les frais.

Covoiturer c'est limiter la pollution et les bouchons, faire des économies en divisant les frais, et c'est également améliorer les conditions de stationnement.

■ Retrouvez l'espace de covoiturage intercommunal directement sur www.mairie-orsay.fr

L'invité du mois

Myriam Rak

Mimi Stinguette superstar !

C'est un personnage de BD, une héroïne du quotidien glamour, très «girly», maladroite, un peu «looseuse» mais toujours prête à faire un clin d'œil pour se moquer des travers de la femme moderne.

Son auteur, s'appelle Myriam Rak, a 29 ans et habite à Orsay.

Elle a été élève à l'école du Centre, au collège Alexander-Fleming et au Lycée Blaise-Pascal. Cela fait 3 ans qu'elle publie tous les jours pairs une illustration de Mimi Stinguette sur son blog. Son livre Mimi Stinguette au naturel, un recueil de morceaux choisis de son blog, a été édité en 2011 par la maison d'édition La boîte à bulles. Myriam a été primée lors des très branchés Golden Blog Awards en 2010 et expose désormais dans des galeries parisiennes. Elle a dédié son livre au festival de la BD d'Angoulême en janvier et est invitée à concourir lors du 12^e festival de la BD de Sérignan en juin prochain...

Mais reprenons un peu notre souffle... Pourquoi un tel succès et qu'est-ce qui fait courir Mimi... heu, pardon Myriam ? C'est ce que la rédaction d'Orsay, notre ville a voulu découvrir...

ONV : Cela fait combien de temps que vous dessinez Mimi Stinguette ?

Myriam Rak : «Je dessine depuis toute petite mais mes premières caricatures remontent aux années de collège et de lycée, à l'époque où je m'amusaient à croquer mes camarades. Cela les faisait d'ailleurs beaucoup rire.

Mimi Stinguette est née l'année de mes vingt ans alors que j'étais étudiante en école de commerce. J'ai fini par créer un blog à la demande insistante de mon entourage. Ce blog a rapidement connu un vrai succès et une véritable reconnaissance du public. Grâce aux Golden Blog Awards, j'ai rencontré des acteurs de la «blogosphère» de tous les horizons. Ça a été un enrichissement personnel formidable, fait de rencontres et d'échanges.»

ONV : Vous semblez être la première surprise de votre succès ?

Myriam Rak : «Oui, en effet ! Je ne m'attendais pas à un tel engouement ! Pour moi le dessin a toujours été un passe-temps, un espace de détente pour mon esprit, une soupape et je ne pourrai pas l'envisager comme un métier, au risque de voir se tarir mon imagination et ma jubilation à faire vivre mon personnage. Au fil des

Je dessine principalement dans le RER quand je rentre de mon travail.



années, c'est également devenu un espace de liberté absolue. Personne ne me dit ce que je dois dessiner ou pas. Lorsque je dessine, je n'ai pas peur du jugement d'autrui. J'ai toujours mon cahier de croquis sur moi, je dessine principalement dans le RER quand je rentre de mon travail (je suis juriste). Lorsque j'ai un rendez-vous et que la personne que j'attends est en retard par exemple, j'en profite pour dessiner. Résultat : je n'en veux plus du tout à la personne que j'ai attendue ! Symboliquement, c'est un peu ce que représente Mimi Stinguette. C'est une prise de distance avec le quotidien et ses petites tracasseries, ça me permet d'en rire et d'en faire rire, visiblement.»

ONV : Mimi Stinguette, c'est un peu vous, non ?

Myriam Rak : «Ça y ressemble. C'est un mix entre mon moi réel et mon moi rêvé. Un moi amélioré, un super moi quoi !»

Merci à Myriam Rak pour sa création gracieuse et originale de l'affiche 2012 de votre exposition municipale (à découvrir au dos de votre sOrtir !).

■ <http://mimistinguette.fr>

LES NOUVEAUX MEMBRES des bureaux des conseils de quartiers

MONDETOUR

→ Collège Association



Les Amis
de Mondétour
Alain Soquet



ASEOR
Guillaume
Bridenne



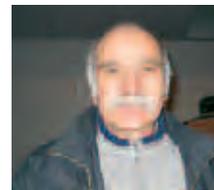
Alphonse Denis



Sylvie Beynel



Patrick Brunet



Fiorello Osti

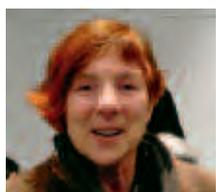
→ Collège habitant

CENTRE

→ Collège Association



ASEOR
Gilbert Hamon



Françoise
Bourgeat

→ Collège habitant



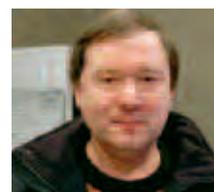
Emmanuelle
Boy-Marcotte



Hervé Dole



Alain Lancelle



Imprimerie Nicolas
Alain Nicolas

→ Collège commerçants

GUICHET

→ Collège Association



ASORMA
Gilles Sommaire

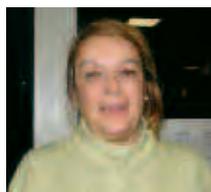


ASEOR
Jean-Marc Fettu



CAS
Nathalie Gama

→ Collège habitant



Eva Robin



Arnaud Colin



Astrid
Auzou-Conne

nos rendez-vous

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIERS

- GUICHET : mercredi 9 mai, préau de l'école élémentaire : 20 h 30
- MONDÉTOUR : jeudi 24 mai, salle Piednoël : 20 h 30
- CENTRE : mardi 29 mai, hall de la salle Jacques Tati : 20 h 30

Malnutrition au Niger

Solidarité avec Dogondoutchi, ville jumelée avec Orsay

par le Comité de Jumelage d'Orsay et «Echanges avec Dogondoutchi-Niger»

Le Niger fait fréquemment la Une des journaux à cause du terrorisme qui sévit dans le Nord du pays. Malgré les difficultés, l'association orcéenne "Echanges avec Dogondoutchi" poursuit son aide au développement. Orsay et Dogondoutchi sont jumelées depuis février 2010. Ce jumelage a permis d'accéder au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères dans le cadre de la coopération décentralisée. Des ressources qui ont été investies dans l'accès à l'autonomie alimentaire.



Les actions entreprises :

Améliorer les rendements agricoles

L'insuffisance des récoltes de mil, l'aliment de base des Nigériens, est chronique au Niger. Elle est due à de multiples facteurs : climat, pauvreté des sols, archaïsme des méthodes de culture, augmentation de la population... Face à cette situation, les agriculteurs de Dogondoutchi mettent en œuvre depuis 2010 un ensemble de mesures qui commencent à faire leurs preuves :

- Protection des champs contre le ruissellement, avec la construction de digues filtrantes et mise en place de cordons pierreux pour retenir l'eau de pluie.
- Achat d'outils agricoles pour labourer les champs dans les trois jours qui suivent les premières pluies.
- Prêts, cautionnés par l'association et rem-

boursables à la récolte, pour l'achat de semences améliorées et d'engrais.

- Développement du compostage pour enrichir les sols

Les agriculteurs qui ont mis en œuvre ces mesures ont vu augmenter nettement, parfois même tripler les rendements de leurs champs. Toutes ces actions sont conduites par Souley Soumana, notre coordinateur, et les agents municipaux de la mairie de Dogondoutchi, avec le soutien d'"Echanges avec Dogondoutchi".

Lutte contre la spéculation sur les prix des céréales

Les paysans ont besoin de liquidités financières et sont contraints de vendre leur mil dès la récolte au prix le plus bas. Les spéculateurs revendent ce mil deux fois plus cher à la fin de la saison sèche. Pour lutter contre

cette spéculation, les paysans ont désormais accès à des prêts garantis sur leur récolte auprès de la mutuelle de crédit. Les récoltes sont entreposées dans les villages, dans des hangars de stockage financés par l'association. La vente de ces stocks, plus tard dans l'année, permet le remboursement du prêt et un bénéfice.

Développement des cultures maraîchères : la pomme de terre

Après la famine de 2005, l'association des maraîchers a introduit la culture de la pomme de terre avec un grand succès. Pour soutenir le développement de cette culture qui apporte un complément alimentaire important en période de pénurie de mil, l'association finance la construction de digues filtrantes en amont, et cette année, cautionne des prêts pour l'achat des semences de pommes de terre pour une 2nde culture à contre-saison.

Si vous désirez mieux connaître cette action, découvrir nos autres réalisations, en discuter, voire même nous soutenir, vous pouvez visiter notre site Internet : <http://doutchiorsay.free.fr/>

Une assemblée générale où seront exposés les derniers chantiers, se tiendra samedi 17 mars à 17 h à la Bouvêche.

- Concert à l'église d'Orsay
Dimanche 18 mars à 17 h
Au profit des actions de développement
(voir l'encart "sOrtir !")

ASSAINISSEMENT : OBJECTIF CONFORMITÉ !



Catherine Gimat, lors de la réunion de lancement du Schéma Directeur d'Assainissement, le 10 février dernier en présence des représentants du SIAHVY, de l'Agence de L'Eau Seine-Normandie, de la Lyonnaise des eaux, de la CAPS, du Conseil Général de l'Essonne, du bureau d'étude SCE et de la mairie de Saclay.

“ Je souhaite que ce dossier sur l'assainissement vous informe sur le fonctionnement et l'enjeu du bon état de nos réseaux et des moyens que nous nous donnons pour y parvenir. Objectifs de bon état écologique des eaux pour la préservation de nos ressources en eau ou lutte contre les inondations, c'est l'humain d'aujourd'hui et de demain que nous protégeons, notre santé et la qualité de notre vie.

La qualité de l'eau se gagne sur plusieurs fronts : si des solutions curatives sont souvent possibles, elles constituent une approche réductrice et coûteuse en comparaison d'une politique préventive qui protège notre santé à moindre coût. Dans un cas il s'agit de réparer les réseaux ou de traiter l'eau pour la rejeter dans le milieu naturel et la rendre potable, dans un autre il s'agit de préserver la qualité de nos rivières et des nappes en contrôlant les rejets : limiter le volume des eaux usées et réduire les rejets toxiques et

pollutions diffuses pour protéger les zones de captage.

Nous sommes tous concernés et vous le savez. Je remercie les Orcéens de l'excellent accueil qu'ils ont réservé au bureau d'étude lors des contrôles de conformité et de la mise en œuvre des travaux quand cela est nécessaire. Sachez que les résultats de Phyt'eaux Cités sont encourageants. Il n'est donc jamais trop tard pour bien faire !

Dans cette perspective, nous serons attentifs à la gestion des eaux pluviales et usées qui doit être mise en place par l'État simultanément aux aménagements envisagés du plateau de Saclay. ”

*Catherine Gimat
adjoite au maire chargée de l'environnement,
des transports et des circulations*

Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales Une gestion qualitative et une maîtrise des flux

L'assainissement a pour objectif de protéger l'environnement et les humains contre les risques dus aux rejets des eaux usées, principalement domestiques en ville et d'assurer la salubrité publique. Au fil du temps, la réglementation a évolué pour répondre à une priorité : préserver les ressources en eau. Assainir ne signifie pas se débarrasser à bon compte des eaux usées en espérant que la nature fera son œuvre. Leur rejet dans le milieu naturel doit être compatible avec les exigences de l'environnement et de la santé publique.

La ville s'est dotée en 2010 d'un service de l'eau et de l'assainissement dont la mission prioritaire est l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement (SDA). Celui-ci a pour objectif d'améliorer la collecte des eaux usées et pluviales en adaptant la capacité et le fonctionnement du système d'assainissement de la ville et en fixant les orientations fondamentales des aménagements à prévoir à moyen et à long terme.

Le SDA comprend d'abord une étude diagnostique. Celle-ci, actuellement en cours, permettra d'identifier les dysfonctionnements du réseau de notre commune (les non conformités, les problèmes de débit, les dimensionnements obsolètes et la nature des canalisations des réseaux, la non séparation des eaux usées et des eaux pluviales...) et d'estimer les travaux à entreprendre en proposant des solutions adaptées à notre territoire.

Au final, un nouveau règlement d'assainissement sera réalisé afin de définir les conditions techniques et réglementaires

de raccordement et de rejets des réseaux en fonction des eaux produites.

L'élaboration du schéma directeur d'assainissement, obligatoire pour les communes, a un coût : 148 000 €. Mais seul 20 % de ce coût est pris en charge par la commune grâce aux subventions des partenaires :

- 70 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- 10 % par le Conseil général de l'Essonne

Ainsi élaboré, le schéma directeur d'assainissement sera soumis à enquête publique, puis approuvé par le Conseil municipal avant d'être annexé au Plan Local d'Urbanisme. L'ensemble du SDA sera applicable dans un délai d'environ 18 mois.

La commune programmera alors les travaux nécessaires à la modernisation du réseau. **Sans schéma directeur d'assainissement, les travaux ne peuvent pas être subventionnés !**

Orsay gère l'assainissement sur son territoire communal

Le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), gère le transport des eaux usées dans le collecteur qui longe l'Yvette, jusqu'à la station de traitement de Valenton.

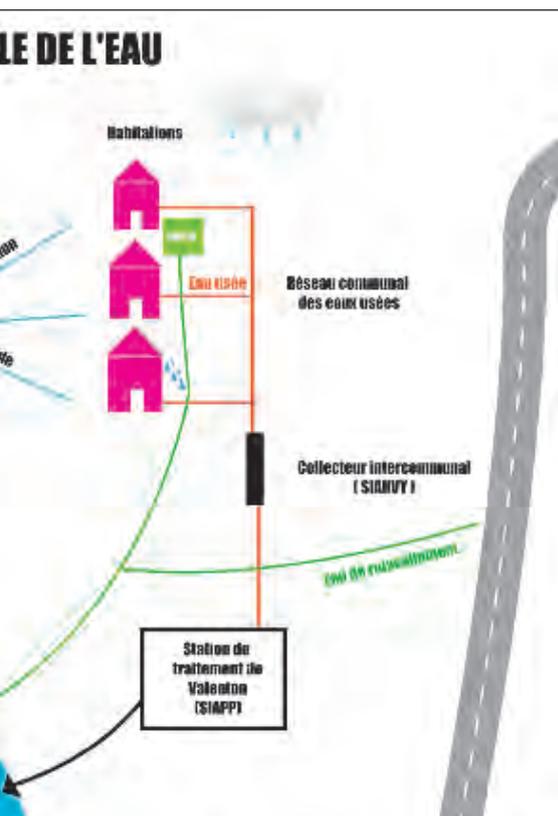
Le SIAPP (Syndicat Interdépartemental pour l'assainissement de l'Agglomération Parisienne) gère le traitement de nos eaux usées dans l'usine de Valenton.



Le prix de l'eau

L'eau est une ressource naturelle à priori gratuite. C'est la fourniture de l'eau potable (captage, traitement, transport, stockage, distribution, contrôles) et l'assainissement des eaux usées et des eaux de pluie (collecte, transport, traitements, contrôles) qui ont un coût. Si la pollution due aux activités humaines s'étend et si l'eau captée est polluée, les coûts des traitements et notre facture d'eau augmenteront et notre facture d'eau aussi. Protéger notre ressource naturelle en eau coûte moins cher que de la traiter pour la rendre potable !

💡 **En faisant le choix d'adhérer au programme Phyt'Eaux Cités, la ville s'est engagée dès 2008 à ne plus utiliser de pesticides pour le traitement des espaces verts et des voiries. La quantité de pesticides a été divisée par 2 sur le territoire ce qui a eu un impact significatif sur la qualité de l'eau de la Seine.**



La mise en conformité des réseaux privés Plus qu'une obligation, un devoir écologique

Les enjeux que représentent l'assainissement des eaux usées, qu'ils soient environnementaux, humains ou encore économiques, sont très importants. Soucieuse de protéger l'environnement, le bien être et la santé de la population, la municipalité a initié en 2011 des contrôles d'assainissement collectif sur une partie de la ville.

Le système d'assainissement de la commune d'Orsay est du type séparatif : il comporte un réseau de canalisations pluviales aboutissant à la rivière de l'Yvette et un réseau de canalisations d'eaux usées aboutissant, par l'intermédiaire de collecteurs communaux et intercommunaux, à la station de traitement de Valentign. À chaque étape de la collecte, la séparation entre eaux pluviales et eaux usées doit être totale !

tants : si les eaux de pluie vont dans le réseau des eaux usées, les apports d'eau supplémentaires entraînent une saturation des collecteurs, des refoulements chez les riverains et entraîne un coût supplémentaire pour le traitement dans les stations d'épuration.

De même, si les eaux usées vont dans le réseau des eaux de pluie, l'Yvette et les nappes phréatiques se trouvent directement polluées et cela peut engendrer des remontées malodorantes. Il revient donc à tous d'être attentifs !

À l'occasion des conseils de quartiers, certains habitants incommodés par des odeurs désagréables, avaient demandé à la mairie de procéder à des contrôles sur le ru de Mondétour. En 2011, une 1ère phase de contrôles a été réalisée par un bureau d'étude : sur 322 parcelles contrôlées, 35 % étaient non conformes.

Les particuliers concernés ont un an pour effectuer leurs travaux suivant les préconisations techniques du Bureau d'Etude et doivent prévenir la mairie une fois ces derniers réalisés.

En 2012, la 2^e phase concernera environ 428 parcelles situées sur les coteaux du bassin versant de Mondétour (route de Montlhéry, rue Saint Jean de Beaugard et rue Montjay).

■ CONTACT : 01 60 92 81 20
patrick.voisin@mairie-orsay.fr

Le bon geste

Laver sa voiture à domicile est interdit par la loi selon l'article 38-7 du Code de santé publique qui stipule que "tout rejet d'eaux, autre que domestiques, dans les égouts est soumis à autorisation et à un équipement professionnel".

Cela revient à y déverser hydrocarbures, graisses et solvants particulièrement polluants.

Optez pour les centres de lavage spécialisés qui possèdent des bacs de décantation pour le traitement des éléments polluants et nocifs.

Pensez également aux produits sans eau en privilégiant ceux disposant de l'écolabel européen.

Certains particuliers devront également procéder à la mise en conformité de leurs réseaux privés. Dans la plupart des cas, il s'agira de séparer les réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales :

- Les eaux usées à usage domestique (WC, salle de bains, cuisine...), doivent être impérativement rejetées dans le réseau communal des eaux usées.
- Les eaux pluviales qui ruissellent sur la toiture, les terrasses et descentes de garage, doivent être collectées séparément. Elles peuvent aussi être conservées au sein de la parcelle (stockées dans des cuves, des bassins d'ornement, utilisées pour arroser le jardin...). La rétention à la parcelle est un axe important de lutte contre les inondations, tout comme la lutte contre l'imperméabilisation des sols.

La non-conformité des branchements engendre des dysfonctionnements impor-

DIDIER PORTE A (BIEN) FAIT RIRE LES MASSES

• SAMEDI 28 JANVIER
SALLE JACQUES TATI



© Sébastien Texeul / CPO

Salle comble (257 spectateurs) pour ce one man show où Didier Porte s'est montré très disponible avec le public après le spectacle.

COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE UFOLEP À ORSAY

• 11 ET 12 FÉVRIER



La sélection départementale du championnat national UFOLEP en gymnastique aux agrès s'est déroulée au Gymnase Marie-Thérèse Eyquem, les 11 et 12 février. 20 équipes garçons et 74 équipes filles soit environ 380 gymnastes ont participé à cette rencontre organisée par la section gymnastique aux agrès et trampoline du Club Athlétique d'Orsay.

12^E ÉDITION DE LA DICTÉE D'ORSAY SUR LES VOLCANS • SAMEDI 4 FÉVRIER - SALLE JACQUES TATI



En simultanée avec Bures-sur-Yvette pour la dictée des scolaires...

... en présence de Jacques-Marie Bardintzeff, volcanologue de renommée mondiale, Docteur d'État en volcanologie, chercheur et professeur à la faculté des sciences d'Orsay pour des conférences passionnantes.



....en simultanée avec Nivelles en Belgique et pour la première fois Belfort et Quiberon pour la dictée tout public...

Exposition des projets d'affiches de collégiens Orcéens.



Les lauréats



Merci aux partenaires de cette 12^e édition : l'association «Défense de la langue française», le cercle d'Or «associations d'orthographe», Orthodidacte, la librairie Nicolas et le CIC-banque.

**ART'PROS - EXPOS PROFESSIONNELLES
DE LA BOUVÈCHE AVEC BIS'ART • DU 8 AU 15 FÉVRIER**



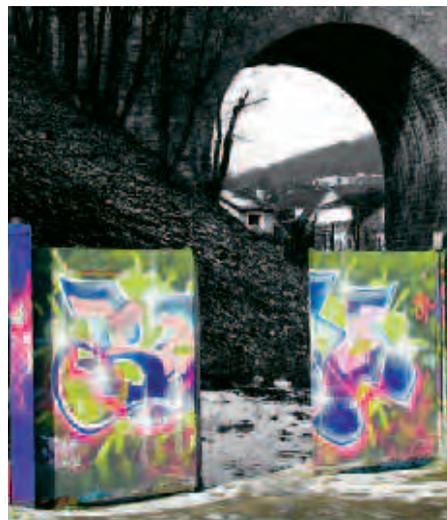
Le collectif Bis'art : Mita Vostok, Juliette Diemer, Frédérique Riba et Béatrice Chérasse.



«Un partage très fort autour d'une même passion de la photographie, avec des stagiaires très motivés et curieux de tout. Un beau moment à Orsay.»
Juliette Diemer, Bis'Art

«L'intérêt de la population orcéenne pour tout ce qui concerne l'art en général, et la communication importante faite autour de l'exposition, nous a permis de rencontrer des personnes de différents lieux, curieux de notre travail. Ce fut une belle expérience et restera un beau souvenir !»

Béatrice Chérasse, Bis'Art



Quelques photos prises par les stagiaires au cours de l'atelier photographique du 12 février, animé par les Bis'art.

**ST VALENTIN
• MARDI 14 FÉVRIER**

A-t'il dit oui ?



Plus de 30 déclarations d'amour sur le panneau électronique de la ville ! Et si vous avez manqué votre message, retrouvez l'intégralité des déclarations sur www.mairie-orsay.fr/orsayenimages



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Se donner les moyens du dialogue

Nous avons décidé depuis le début de ce mandat de vous présenter les différents projets de notre commune. Magazine municipal, conseil de quartier, exposition : autant de moyens de vous informer.

Nous poursuivons en ce sens notamment en matière d'aménagement.

Si nombre de ces projets sont d'initiatives privées ou d'Etat, la commune s'évertue toutefois, autant que faire se peut, à intervenir ou orienter les décisions. Trois exemples :

- Les « Huit Arpents » : grâce à une convention signée entre la commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) le débat a pu avoir lieu. L'EPFIF a acheté ce terrain pour le compte de la commune. Nous nous sommes donné les moyens du dialogue afin de choisir collectivement un projet. Sans cette démarche, un promoteur aurait pu acheter le terrain et faire ce qu'il souhaitait sans consultation. Aujourd'hui, un comité de suivi est en place, associant riverains, association, promoteur et commune. Si cette démarche n'est pas toujours possible, elle a permis en l'occurrence de donner toutes leurs places aux citoyens, dans un projet permettant de réaliser 33 logements en accession et 34 à loyers modérés, tout en préservant le cadre environnemental exceptionnel.

- Nous voulons que le centre ville soit rénové : accroître le stationnement, créer une place publique, retirer le bâtiment de la Poste (en conservant le service !)... nous avons toujours été clairs sur ces points et sur notre volonté de ne pas laisser les promoteurs dénaturer notre centre ville sans vision d'ensemble concertée. Nous le réaffirmons : rien ne se fera sans une large concertation. Ce projet prendra beaucoup de temps, le temps nécessaire.

- Les projets de l'État sur le Plateau de Saclay : l'État s'est doté des outils juridiques pour aménager une partie du Plateau de Saclay. Grâce notamment à l'action des élus de la majorité municipale, 2300 hectares seront conservés pour les activités agricoles et 300 seront aménagés dans le cadre du développement du pôle scientifique.

Nous restons extrêmement vigilants sur les avancées de ce projet et exigeons que nous et vous y soyons associés.

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

A contre courant

Nous écrivons ce texte alors que l'hiver avec son manteau neigeux est apparu. La petite déneigeuse de la CAPS s'est occupée de nos rues principales et a oublié nos artères annexes.

Monsieur le Maire lui, est à nouveau en campagne électorale. Navigant entre verte attitude et folie du béton, il aliène Orsay, survole les affaires de la commune et s'investit à l'extérieur. Mauvais temps pour Orsay.

A contre courant, nous avons choisi pour les mois à venir de continuer à vous parler de votre ville et de son environnement.

Ainsi le saviez-vous ?

- La construction du complexe sportif de Mondétour coûtera deux fois plus cher que prévu (2M€), pour une subvention inchangée du Conseil Général et une aide modique de la Fédération Française de Tennis de 30.000 €.
- Pour économiser l'énergie, deux chaudières au gaz vont équiper la piscine d'Orsay mais le simple vitrage va subsister et la nouvelle chaufferie empiètera sur les places de parking.
- Le Plan Local d'Urbanisme va être révisé : l'urbanisation prévisible du Plateau de Saclay va cohabiter avec la densification de la Vallée imposée de manière précipitée par le Maire et son équipe.
- Le nouveau site internet de la Mairie a été dévoilé : plus light en documentation tout comme le nouveau journal municipal. On y trouve les pages jaunes de l'annuaire ; pour trouver le nom de vos élus minoritaires c'est une autre histoire.

Comme vous le voyez les sujets ne manquent pas, les incohérences de l'actuelle gestion non plus. Une hirondelle ne peut faire le printemps.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux
pourorsay@gmail.com - Le 15 février 2012

Mondétour – Une agence immobilière à la place du boucher ?

"L'apparition de multiples banques et agences immobilières est contradictoire avec le souhait d'un dynamisme et d'une diversité sur la ville." (D. Ros – "Projet municipal 2008-2014")

En omettant de préempter la boucherie de Mondétour, le Maire perd la main sur le projet et désormais, n'importe quel commerce est susceptible de la remplacer.

Loin du "dynamisme et de la diversité" annoncés, c'est le tiers du commerce de proximité qui risque de disparaître du quartier.

Les idées pour éviter que cela se reproduise sont à découvrir sur orsayenliberte.fr

J.C. PÉRAL, orsayenliberte@free.fr

Guy AUMETTRE et Hervé CHARLIN, ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 9 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2012



Savinien Roche 21/01/2012.

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !

JANVIER : Laura Haneuse Godbert le 9 janvier 2012 / Arianne Chavas le 12 janvier 2012 / Aurélien Philippe le 14 janvier 2012 / Eve Ligny le 20 janvier 2012 / Savinien Roche le 21 janvier 2012 / Elsa Marquet le 22 janvier 2012 / Lou Mayer le 22 janvier 2012 / Lucien Desbazeille le 27 janvier 2012 / Agathe Métayer le 31 janvier 2012
FÉVRIER : Paul Cousin le 3 février 2012 / Clémentine Perrot le 13 février 2012

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

JANVIER : Serge Gerry le 11 janvier 2012 / Christian Castang le 16 janvier 2012 / Maria De Jesus Pereira le 16 janvier 2012 / Louis Pallot le 18 janvier 2012 / Virginie Dixneuf le 24 janvier 2012 / Serge Perron le 26 janvier 2012 / Thérèse Hautier le 29 janvier 2012
FÉVRIER : Rolande Bunouf le 12 février 2012

Elles nous ont quittées



• Virginie Dixneuf-Deleger

Le conseil local de la FCPE de Mondétour souhaite rendre hommage à Virginie DixNeuf-Deleger décédée le 24 janvier à l'âge de 42 ans, après un long combat contre la maladie.

Virginie animait en tant que Présidente, le conseil local de la FCPE de Mondétour depuis plusieurs années.

L'ensemble des parents d'élèves se rappellera de son dévouement, de son dynamisme, de sa simplicité et de son sens du par-

tage. Sa présence amicale et son humour lors des fêtes des écoles, des fêtes du livre ou du jeu sur la commune manqueront à tous. Alors qu'elle luttait contre la maladie, elle a souhaité prendre la présidence de la FCPE afin de défendre ce qui était le plus important à ses yeux : les enfants.

Elle souhaitait une école de qualité, ouverte à tous, permettant à chaque enfant de s'épanouir à son rythme.

Les membres de la Fédération de parents d'élèves présentent à son conjoint, ses jeunes enfants, sa famille et ses proches leurs plus sincères condoléances.

Elle restera pour toujours dans la mémoire des gens avec qui elle a partagé cet espace de vie.

• Gisèle Caujolle

La municipalité renouvelle toutes ses condoléances à la famille et aux proches de Gisèle Caujolle, décédée le 23 décembre 2011. Nous saluons son investissement sans faille, notamment dans

l'action des bibliothèques de la ville. Gisèle Caujolle a eu un parcours exemplaire qui marquera Orsay à jamais et sur lequel nous reviendrons dès le mois prochain dans votre magazine.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

samedi 17 mars en salle du Conseil de 11 h à 13 h

À l'occasion de la cérémonie de citoyenneté, David Ros remettra à chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur les listes électorales, sa carte d'électeur en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen.

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS VERBAUX COMPLETS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr
sgconseil@mairie-orsay.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 21 mars à 20 h 30

Menus restauration scolaire de mars 2012

Les menus sont régulièrement réalisés à partir d'**aliments bio**

Jeudi 1 - Concombres vinaigrette, Escalope de veau sauce champignons et haricots verts, Vache qui rit et brownie

Vend 2 - Potage poireaux, pommes de terre, Cabillaud et sa compotée de légumes, semoule, Yaourt nature et fruit

Lundi 5 - Salade d'avocat et tomates, Bœuf mode et carottes, Yaourt nature et fruit

Mardi 6 - Salade de chou-rouge, Rôti de porc et **frites**, Emmental et salade de fruits frais

Merc 7 - Omelette et ratatouille, blé, Mimolette et semoule au lait

Jeudi 8 - **Salade verte**, Couscous agneau, merguez, semoule, légumes, Yaourt aux fruits et compote

Vend 9 - Riz niçois, Dos de cabillaud à la provençale et brocolis à la crème, Bleu de Bresse et fruit

Lundi 12 - Salade de tomates, Cassoulet, Camembert et fruit

Mardi 13 - Velouté aux champignons, Escalope de dinde, endives braisées, pommes vapeur, Tomme et tarte aux **pommes**

Merc 14 - Concombres vinaigrette, Rôti de veau et farfalle, Fromage blanc

Jeudi 15 - Salade de pommes de terre, Sauté de bœuf à la tomate et haricots plats, Tartare et fruit

Vend 16 - Rillettes, cornichons, Hoki sauce hollandaise et riz, Yaourt nature et fruit

Lundi 19 - Carottes râpées, Cordon bleu de volaille et **haricots verts**, Cantal et clafoutis

Mardi 20 - Poivrons, tomates, maïs, concombre, Petit salé aux lentilles, Samos et compote de poires

Merc 21 - Salade de pâtes, tomates mozzarella Rôti de dinde sauce chasseur et courgettes à l'ail, Fruit

Jeudi 22 - **Crème Dubarry**, Saumon sauce hollandaise et pommes vapeur, Petits filous et fruit

Vend 23 - Taboulé, Steak haché et galette de légumes, Babybel et fruit

Lundi 26 - Velouté à la **tomate**, Rosbif et tian de légumes, St Paulin et compote de pommes

Mardi 27 - Crêpe aux champignons, Sauté d'agneau et haricots blancs, Tomme et fruit

Merc 28 - Concombres à la crème, Chipolatas et purée, Danette

Jeudi 29 - Endives aux noix et Bleu, Poulet rôti et ratatouille, riz, Yaourt nature et Donuts

Vend 30 - Carottes râpées et raisins secs, Risotto aux crevettes, **Camembert et pomme**

Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 14 mars de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 heures à l'avance

• **PERMANENCE CONSEILLER INFO ENERGIE**

Jeudi 22 mars de 15 h 30 - 18 h

Sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par mail :

cie@ateps.fr

• **PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES**

Mercredi 14 mars à la mairie d'Orsay: 9 h - 12 h

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**

Vendredi 16 mars : 17 h - 18 h 30

Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL**

vice-président du Conseil général.

sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

• **CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**

Evry - 14, rue des douze Apôtres

Mardis 6 et 20 mars : 9 h - 12 h

Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE**

Permanence gratuite sur rendez-vous

au 01 69 36 36 37.

Jeudi 8 mars, Maître Efrancey : 9 h 30 - 11 h 30

Jeudi 22 mars, Maître Badufle : 9 h 30 - 11 h 30

Jeudi 29 mars, Maître Lesueur : 9 h 30 - 11 h 30

Evry - Immeuble «La Mazière», Rue René Cassin.

Relais Assistantes Maternelles

• **LE CHALET PARC EASTCAMBRIDGESHIRE**

• Portes ouvertes pour les parents employeurs :

Mercredi 7 mars de 9 h à 12 h 30

Inscriptions souhaitées : ram@mairie-orsay.fr

Tél. : 01 64 46 70 39

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 6 : secteur 1 / Mercredi 7 : secteur 2 / Jeudi 8 : secteur 3

(Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr ou au 01 64 53 30 00

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2

(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :

Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Sous réserve de changements

Dimanche 4 mars : Les Ulis, Ccial les Champs Lasniers

Dimanche 11 mars : Gif-sur-Yvette, 11 place du Marché Neuf - Chevry 2

Dimanche 18 mars : Orsay, 17 avenue de Montjay - Mondétour

Dimanche 25 mars : Les Ulis, 1 bis rue des Causses

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Construction d'une rampe d'accès lors de l'extension du restaurant scolaire de l'école maternelle à Mondétour en 2010.



• Les mises aux normes continuent

La loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», impose la mise en accessibilité d'ici au 1^{er} janvier 2015 et ceci pour tous types de handicaps, des bâtiments

recevant du public (ERP), de la voirie et des transports.

Dans cette perspective, la ville d'Orsay a mis en place une commission accessibilité chargée d'effectuer un premier inventaire des aménagements à réaliser.

Depuis 2008, les équipements publics et la

voirie, font l'objet d'une mise aux normes progressives, lors des travaux d'entretien. C'est ainsi qu'ont été mis en accessibilité l'accès et les sanitaires du gymnase Blondin, l'accès aux vestiaires du terrain stabilisé, l'accès et les sanitaires de la piscine, les aménagements de passages piétons pour personne à mobilité réduite (PMR)...

En outre, tout nouveau bâtiment est conçu avec un soin tout particulier du respect des normes d'accessibilité. Pour l'année 2012, malgré un contexte budgétaire difficile, 60 000 € seront consacrés à la mise en accessibilité de 4 bâtiments communaux. Le choix s'est porté sur les lieux fréquentés par tous les publics : Hôtel de ville, mairie annexe, office du tourisme et les nouveaux locaux de la police municipale. Les aménagements prévoient, l'installation de boucles sonores, la mise en conformité des sanitaires, la modification des banques d'accueil, la mise aux normes des escaliers avec bandes de contraste, l'adaptation de la signalétique, la modification du stationnement PMR ainsi que la mise aux normes du cheminement vers les bâtiments.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY

Un programme pluriannuel de mise en accessibilité des arrêts de bus, en partenariat avec le STIF et la Région Ile-de-France

Cela concerne toutes les personnes à mobilité réduite (PMR) : personnes en fauteuil roulant (UFR) ou souffrant d'autres handicaps, mais aussi toutes les personnes ayant des difficultés momentanées ou permanentes à se déplacer. Lorsque les arrêts ne peuvent être rendus accessibles, une mise en sécurité est prévue. À Orsay, la CAPS a aménagé 12 arrêts de bus en 2009, 22 arrêts en 2010 (pour un coût de 370 000 € TTC) et 19 arrêts en 2011 (coût : 198 000 € TTC). Pour clôturer la réalisation du programme, 7 arrêts sont susceptibles d'être aménagés dans notre ville en 2012.

La région d'Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) sont tous deux co-financeurs des travaux.



Mise aux normes PMR pour les arrêts de bus Mobicaps.

LE VERRE SE RECYCLE, PENSEZ-Y !

Rendez vos déplacements utiles...

Des colonnes d'apport volontaire pour le verre sont installées à différents points de la ville. Déposez à la colonne la plus proche de chez vous toutes vos bouteilles, bocaux ou pots en verre vides. Ce simple geste, permet d'économiser nos ressources naturelles.

LE VERRE EST LE SEUL MATÉRIAU QUI SE RECYCLE À 100 % ET À L'INFINI !

Préserver



Bouteilles



Bocaux



Pas de dépôt à coté des colonnes

SYNDICAT MIXTE
D'ORDURES
MENAGERES DE LA
VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin départemental 118
91 978 Courtaboeuf Cedex
01 64 53 30 00
www.siom.fr



www.siom.fr

som
Vallée de Chevreuse